



Conditions de l'hébergement web partagé

Dernière révision : 26.07.2021

Index

Art 1 : Objet	3
Art 2 : Moyens - Conditions d'exploitation	3
Art 3 : Conditions d'exécution et de facturation des prestations	3
Art 4 : Obligations des xervers	3
Art 4.1 :	3
Art 4.2 :	3
Art 4.3 :	3
Art 4.4 :	3
Art 4.5 :	4
Art 5 : Responsabilité de xervers	4
Art 6 : Obligations et responsabilités du client	4
Art 6.1 :	4
Art 6.2 : Utilisation de SCRIPTS CGI/PHP/MYSQL.....	5
Art 6.3 : L'utilisation de SPAM est strictement interdite.....	6
Art 6.4 :	7
Art 6.5 :	7
Art 7 : Nom de domaine	7

Art 1 : Objet

Les présentes conditions spécifiques ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles **xervers** s'engage à héberger le service Internet du Client sur sa plate-forme.

Les conditions particulières détaillent les différentes options d'abonnement en vue de la préparation par **xervers** de l'espace de la plateforme réservé au Client.

Le Client reconnaît expressément que **xervers** ne participe en aucune manière au sens des présentes à la conception, au développement, à la réalisation et à l'installation du site Internet du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

Art 2 : Moyens - Conditions d'exploitation

La plateforme **xervers** est accessible au grand public via le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

xervers garantit l'accès au site Internet dans des conditions de visites raisonnables et l'accès aux boîtes aux lettres électroniques dans des conditions d'utilisation raisonnable.

Dans le cas où l'accès au Service ne peut être maintenu en raison d'un trafic dépassant ses capacités, les parties se consulteront afin d'étudier des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement du client.

Art 3 : Conditions d'exécution et de facturation des prestations

xervers envoie au Client un email confirmant l'ouverture du compte, mettant à disposition du Client les codes lui permettant d'accéder à l'espace réservé à son Site Internet sur le Service **xervers**.

La date d'envoi des codes d'hébergement du site web du Client détermine la date initiale de prise en compte de la facturation.

Art 4 : Obligations des xervers

xervers s'engage à fournir avec tout le soin et la diligence nécessaires un service de qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art. Elle ne répond qu'à une obligation de moyens.

xervers s'engage à :

Art 4.1 : Assurer l'accès au service 24/24h tous les jours de l'année.

xervers informera le Client dans la mesure du possible, dans un délai raisonnable, par courrier électronique ou par le biais du site web <https://xervers.pt/serverstatus.php> d'une éventuelle interruption de service, afin que le client puisse prendre les dispositions nécessaires.

Art 4.2 : Intervenir rapidement en cas d'accident.

Art 4.3 : Assurez que les outils sont maintenus au plus haut niveau.

Art 4.4 : Mettre à la disposition du Client la possibilité de restreindre l'accès à son site (ou à une partie de celui-ci).

Art 4.5 : Protégez sa plate-forme autant que possible.

Art 5 : Responsabilité de xervers

xervers se réserve le droit d'interrompre le Service, notamment si celui-ci constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plateforme d'hébergement de **xervers**, suite à un acte de piratage dudit Service. Ou, suite à la non-installation de la mise à jour de l'application entraînant la détection d'une faille dans la sécurité du système. **xervers** s'engage à rétablir la connexion à la demande du Client, sous réserve que des mesures correctives aient été prises par le Client.

xervers ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations, sons, textes, images, éléments de forme, données accessibles sur les sites hébergés par le Service Client, transmis ou mis en ligne par le Client de quelque manière que ce soit.

xervers ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle d'une obligation et/ou d'une faute des opérateurs du réseau de transport de l'univers Internet et notamment de son ou ses fournisseurs d'accès.

xervers ne peut être tenu responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique dans le Service Client.

xervers ne peut être tenu responsable envers le Client des défaillances résultant d'une mauvaise utilisation du Service par le Client.

En conséquence, **xervers** recommande au Client de prendre des mesures de sauvegarde de sa propre initiative.

Art 6 : Obligations et responsabilités du client

Art 6.1 : Le Client s'engage à ne pas héberger de sites de charme ou de sites à caractère pornographique, raciste ou illégal et ceux comportant des liens vers ces types de sites sont interdits sur le Service **xervers**.

De même, vous ne pouvez pas héberger de sites sur des pages liées à un quelconque prosélytisme relatif à des mouvements sectaires ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de justice définitive. Il s'engage également à ne pas rediriger vers ces types de sites.

Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisés par la formule et les options d'hébergement auxquelles il a souscrit.

Le client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur au sens [des alinéas a\) et b\) du paragraphe 1 de l'art.2 du Code du droit d'auteur et des droits voisins](#) (Approuvé par le [Décret-loi n° 63/85 du 14 mars 1985](#), et modifié par les [Lois n° 45/85 du 17 septembre 1985](#), et [114/91, de 3 de Septembre](#), et les décrets-lois [332/97](#) et [334/97](#), tous deux du 27 novembre, par la [Loi n° 50/2004, du 24 août](#) et la [Loi 24/2006 du 30 juin](#)).

Le Client est informé que les fichiers sonores, vidéo ou autres (MP3, DIVX, ISO, etc.) sont soumis aux droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

Le Client assure à **xervers** qu'il est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur toutes les pages et données hébergées par lui, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée déterminée.

Le Client déclare accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, sans que **xervers** puisse être poursuivie ou gênée à cet égard pour quelque raison que ce soit, notamment en cas de violation des lois ou règlements applicables aux services du Client. Le client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès de la Société portugaise des auteurs, qui pourraient être requises. Le Client s'engage à ce que l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages web apparaissent sur les pages web de son site web et à faire toutes les demandes nécessaires pour la création de son site web conformément à la loi portugaise en vigueur.

Le non-respect par le Client des points susmentionnés - que le site soit hébergé sur la plateforme **xervers** ou par la redirection de son domaine vers de tels sites - et notamment toute activité spécifiquement interdite sur le Service **xervers** et/ou susceptible d'entraîner une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits des tiers, autorise **xervers** à déconnecter et/ou interrompre les services du Client sans délai et sans préavis et à résilier immédiatement et intégralement le contrat, sans préjudice du droit à tous les dommages et intérêts auxquels **xervers** pourrait prétendre. Dans ce cas, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes déjà versées à **xervers**. Le client s'engage à payer directement au demandeur tout montant que ce dernier pourrait réclamer à **xervers**. En outre, le Client s'engage à intervenir, à la demande de **xervers**, dans toute action judiciaire ou autre intentée contre lui, ainsi qu'à garantir **xervers** de toutes les condamnations qui pourraient être prononcées contre lui. En conséquence, le Client s'engage à faire sienne toute réclamation et/ou poursuite, quels que soient la forme, l'objet ou la nature de la demande à l'encontre de **xervers**, éventuellement liée aux obligations mises à la charge du Client aux termes du présent contrat.

Le Client, qui est seul responsable du contenu du Site, s'engage à défendre **xervers** à ses frais dans le cas où **xervers** ferait l'objet d'une réclamation relative aux données, informations, messages, etc. qu'il diffuse, et à verser toute indemnité qui pourrait être due en réparation du préjudice subi, sous réserve qu'il soit libre de régler et de conduire la procédure.

Le Client s'engage à mettre en œuvre les mesures de sauvegarde nécessaires pour assurer la continuité de son activité.

Art 6.2 : Utilisation de SCRIPTS CGI/PHP/MYSQL

xervers fournit un hébergement qui permet l'utilisation de scripts CGI, PHP, MYSQL et autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que les pages simples. Les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités.

Le client a la possibilité de créer et d'exécuter ses propres CGI, PHP ou/et SQL sur son propre compte. Cette utilisation doit être raisonnable. Toutefois, désireux d'offrir un service de bonne qualité, **xervers** se réserve le droit d'arrêter l'exécution de certains CGI, PHP, SQL et/ou du site web si ceux-ci demandent trop de puissance serveur et mettent en danger le bon fonctionnement de la plateforme d'hébergement mutualisé **xervers**, indépendamment des cinq restrictions ci-dessous.

xervers fera de son mieux pour avertir les clients qui utilisent des scripts nécessitant un pourcentage trop élevé de ressources système avant de les suspendre.

En revanche, si les scripts causent des problèmes à d'autres clients ou utilisent trop de ressources, ils peuvent être arrêtés sans préavis.

Le Client est averti qu'une utilisation ne respectant pas ce qui précède peut rendre le fonctionnement du site incompatible sur la plateforme partagée **xervers**, l'exposant à une suspension sans préavis afin d'assurer une qualité de service acceptable pour tous les clients de la plateforme. Le client se verra alors proposer l'option d'un contrat d'hébergement dédié.

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du service ou du matériel. L'exécution de scripts de ce type peut entraîner l'annulation immédiate du compte du client. Par conséquent, pour évaluer le caractère raisonnable de l'utilisation de scripts au regard de la plateforme d'hébergement partagé, les critères suivants seront utilisés :

- trafic quotidien
- nombre de requêtes web par jour (html, php, cgi, jpg, gif et autres)
- l'utilisation du processeur de la machine (« CPU »)
- Utilisation de la RAM
- accès à un serveur sql limité en nombre de requêtes simultanées (**xervers** recommande au Client d'établir des connexions courtes, les fermant après utilisation)
- pour d'autres raisons non définies dans ces conditions, mais qui, de l'avis de **xervers**, mettraient le système informatique de **xervers** en danger. Il appartient au Client de faire connaître la raison exacte pour laquelle il utilise de tels scripts.

Les alertes sont envoyées automatiquement lorsqu'un des critères est rempli, et le Client doit alors valider la bonne réception de cette alerte par email de réponse et la bonne compréhension de la demande formulée par **xervers**.

Si le Client ne valide pas cet email dans les 12 heures, **xervers** se réserve le droit de fermer le site sans préavis.

Le téléchargement doit être effectué par un serveur FTP anonyme, si disponible.

Art 6.3 : L'utilisation de SPAM est strictement interdite

Le Client s'engage à ne pas utiliser les fonctionnalités du Service pour envoyer des messages en grand nombre (SPAM) ou à des personnes qui ne souhaitent pas les recevoir ou à de mauvaises adresses. Dans ce contexte, **xervers** se réserve le droit de suspendre les services de messagerie du client sans préavis, lorsque l'envoi massif de courrier affecte l'intégrité et/ou la sécurité du réseau **xervers**.

En revanche, en cas de plainte (client ou non) concernant un e-mail envoyé :

- à partir des installations hébergées sur **xervers**
- ou contenant les URL des sites hébergés chez **xervers**

En cas de non-respect de cet engagement, le Client reconnaît à **xervers** le droit de limiter, restreindre, interrompre ou suspendre définitivement, en tout ou en partie, le service en question pour une durée

d'au moins cinq jours sans préavis, voire de résilier définitivement le contrat en cas de non-respect des avertissements concernant le spamming envoyé par e-mail au Client.

Art 6.4 : Le Client s'engage à conserver une copie des données transmises.

Art 6.5 : Les plateformes d'hébergement de fichiers sont interdites dans les offres d'hébergement partagé de **xervers**.

Il s'agit en particulier de tout site destiné au stockage, à l'échange, au téléchargement, au streaming, ... Cette interdiction est valable pour tous les types de fichiers : images, vidéos, musique, dossiers, ... **xervers** se réserve la possibilité de suspendre sans préavis tout site utilisé à cette fin et hébergé sur une offre d'hébergement mutualisé.

Art 7 : Nom de domaine

Le Client est informé qu'un nom de domaine peut être lié préférentiellement au Service d'hébergement. Cela signifie que, selon la situation, il peut être nécessaire de changer le nom du domaine précédemment défini.

Le Client doit être le propriétaire des noms de domaine en question ou avoir l'accord du propriétaire pour la durée du contrat.

Si, après avoir lu les présentes conditions particulières d'hébergement, le Client a des questions, il doit contacter **xervers** par les moyens mis à sa disposition.

Le simple fait de réserver en ligne correspondra à une acceptation pleine et entière des présentes Conditions contractuelles.